

Dossier de presse

Manifestations en Languedoc-Roussillon
du 30 janvier au 17 février
dans le cadre des Journées Mondiales
des Zones Humides en Méditerranée

« Notre santé dépend de celle des zones humides »



Contact presse : Marie Romani, CEN-LR, 04 67 58 43 34

Sommaire

Introduction : les zones humides et la santé

1. Les journées mondiales des zones humides
2. En Méditerranée : le pôle relais lagunes
3. Le thème 2008 des journées mondiales des zones humides
4. 40 manifestations en Languedoc-Roussillon
5. L'évènement central à Montpellier

ANNEXES :

- Le programme des manifestations en Languedoc-Roussillon
- les fiches thématiques Ramsar sur le thème 2008
- quelques chiffres sur les zones humides en Méditerranée

Les zones humides et la santé

Etangs, lagunes, marais, rivières, fleuves, tourbières...

Au-delà d'être d'importants réservoirs de biodiversité, ces zones humides remplissent de nombreuses fonctions, économiques, sociales et environnementales, et ont un impact sur la santé humaine :

- production de denrées alimentaires : poisson, coquillages, riz, viande ...
- épuration, dans une certaine limite, de l'eau,
- atténuation de l'impact des inondations et de l'élévation du niveau de la mer en zones littorales,
- qualité de vie et bien-être des usagers...

Le bon état de « santé » de ces zones humides aura donc un impact positif sur notre santé. Inversement, la dégradation ou la disparition de zones humides s'accompagnera de la disparition de ces fonctions fondamentales pour notre santé.



Les journées mondiales des zones humides



La reconnaissance de l'importance des zones humides a donné lieu, le 2 février 1971, à la signature d'une convention lors d'une conférence dans la ville iranienne de Ramsar. Cette convention sur les zones humides constitue l'un des premiers traités internationaux de protection de l'environnement. C'est également le seul traité sur l'environnement de portée mondiale qui soit consacré à un écosystème particulier.

Elle compte actuellement 152 pays signataires. Chaque pays signataire s'engage notamment à désigner au moins un site qui satisfasse aux critères Ramsar d'inscription sur la Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar) et à garantir le maintien des caractéristiques écologiques de chaque site Ramsar. Plus de 1400 zones humides (soit environ 123 millions d'hectares) ont été désignées « site Ramsar » à travers le monde.

En ratifiant cette convention en 1986, la France s'est engagée comme les autres parties contractantes à promouvoir la gestion et l'utilisation rationnelle des zones humides et à désigner des zones humides d'importance internationale. 23 sites Ramsar ont été désignés par la France, dont trois sont situés en Languedoc-Roussillon et en Provence Alpes Côte d'Azur. Il s'agit du site « Petite Camargue » formé par l'étang de l'Or et de la Camargue gardoise, du site « Camargue » formé par le delta de Camargue et les étangs du Narbonnais.

Plus d'informations : www.ramsar.org

Partout dans le monde, les zones humides sont fêtées chaque année le 2 février, jour anniversaire de la signature de la Convention de Ramsar pour la protection des zones humides d'importance internationale.

En Méditerranée : le pôle relais lagunes



Conservatoire des Espaces Naturels
LANGUEDOC-ROUSSILLON

La moitié des zones humides en France ont été perdues depuis 1960, notamment due aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Les zones humides ne représentant plus que 3 % du territoire métropolitain, la France décide d'adopter en 1995 un Plan National d'Action en faveur des Zones Humides (PNAZH) afin de sauvegarder et de reconquérir les zones humides qui ont un rôle majeur dans l'économie et la biodiversité du pays.

Le bilan du Plan d'Action, réalisé en 2000, fait état d'avancées significatives au niveau national avec cependant un manque de relais au niveau local. Ainsi est née en 2001 l'idée des **pôles relais « zones humides »**.

Ces six pôles relais correspondant aux grands types de zones humides rencontrées en France métropolitaine (Marais Atlantiques, Mares et Mouillères, Zones Humides Intérieures, Tourbières et Lagunes méditerranéennes) ont pour mission de relayer et démultiplier le Plan National d'Action vers les gestionnaires de terrain.

Le **pôle relais lagunes méditerranéennes**, coordonné par la Tour du Valat et la DIREN-PACA, s'appuie sur le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse afin de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socio-professionnels).

Ayant pour objectifs d'assurer un lien entre le niveau local et national, de faciliter la circulation des informations, la mise en réseau des acteurs ou l'assistance et le conseil aux maîtres d'ouvrage, l'équipe du pôle relais lagunes met à votre disposition de nombreux outils (site Internet, bases de données bibliographiques, lettres électroniques, programmes de formation...) et reste disponible pour répondre à vos attentes et besoins.

Plus d'informations : www.pole-lagunes.org

- **en Provence-Alpes-Côte d'Azur :**
42 000 ha de lagunes
26 000 ha de zones humides périphériques
- **en Languedoc-Roussillon :**
36 000 ha de lagune
23 000 ha de zones humides périphériques
- **en Corse :**
3000 ha de lagune
600 ha de zones humides périphériques

Le thème 2008 des Journées Mondiales des Zones Humides

En 2008, le thème de la journée, choisi par le bureau de la Convention de Ramsar, porte sur le lien entre zones humides et santé au sens large.

Ce thème peut se décliner en plusieurs points :

Une eau propre grâce aux zones humides ... jusqu'à une certaine limite

Les zones humides jouent un rôle important dans l'épuration naturelle des eaux chargées en nutriments et en polluants chimiques (métaux lourds, pesticides, hydrocarbures, etc.).

Ce pouvoir épurateur a cependant des limites. Dans les lagunes méditerranéennes, les activités halieutiques jouent le rôle de révélateur de la qualité des eaux des lagunes : les crises de « malaïgue » provoquant des taux de mortalité important des coquillages

sont dues à une surcharge des eaux en matière organique. Certains organismes aquatiques comme les poissons ou les canards sont également sensibles aux polluants chimiques (DDT, phytosanitaires, plomb...) présents dans l'eau.

La « malaïgue » de 2003 sur l'Etang de Thau a provoqué la perte de 4000 tonnes de coquillages, soit 6 à 8 M€ de pertes estimées.

Les zones humides, des « réservoirs d'eau » naturels

La croissance démographique, l'industrialisation, l'agriculture peuvent exercer une forte pression sur les ressources en eau et leur disponibilité pour la consommation d'eau des ménages. Les zones humides jouent un rôle de réserve dans le cycle hydrologique et permettent d'alimenter et de recharger les nappes phréatiques.

Le riz, seconde céréale produite dans le monde derrière le blé, abrite en Camargue quelque 250 agriculteurs qui produisent environ 110 000 tonnes par an, soit 98% de la production française de riz !

Les zones humides, de véritables « magasins d'alimentation »

Les lagunes méditerranéennes fournissent poissons (anguille, dorade, muge, athérine...) et coquillages (palourde, huître, moule) en quantité depuis des décennies.

Les zones humides méditerranéennes abritent également des activités agricoles qui ont su faire des contraintes de ces zones (salinité des eaux et des sols, inondations fréquentes) un atout : il s'agit du pâturage extensif, de la coupe du roseau ou sagne, de la riziculture et de la saliculture.

Zones humides et inondations

S'il est difficile de prévenir les inondations de grande ampleur, nous pouvons nous attacher à préserver les services de protection contre les inondations que fournissent, gratuitement, les zones humides. Cours d'eau, lacs et marais ralentissent et retiennent les eaux de crue mais cela, uniquement si ils ne sont pas détruits par l'urbanisation et si nous réfléchissons davantage à toutes les implications que peuvent avoir la canalisation de cours d'eau et le drainage de marais.

Les zones humides et le bien-être psychologique

La population mondiale se concentre de plus en plus dans les zones urbaines, en particulier le long du littoral. Les espaces naturels à proximité de ces zones urbaines – lagunes, rivières, lacs – sont propices aux loisirs et à l'activité physique favorisant ainsi le bien-être des populations locales et permettant de lutter contre l'obésité et la dépression, principaux fléaux de nos pays riches. Mais cet attrait pour les zones humides littorales peut amener à une «surfréquentation» de ces espaces avec les effets négatifs qui y sont liés : dérangement des espèces, piétinement des habitats naturels, conflits d'usage (entre promeneurs et chasseurs par exemple), cabanisation.

Sur le littoral méditerranéen, on a constaté 15 habitants de plus au km² entre 1990 et 1999, soit environ 150 000 personnes supplémentaires !

Les zones humides : une « pharmacie » naturelle ?

Quelques exemples locaux :

- l'utilisation des sangsues depuis des siècles pour soigner notamment les abcès, douleurs articulaires et maladies veineuses,
- le saule blanc, plante de rivage, utilisé dans la fabrication de l'aspirine,
- la guimauve, la prêle et la reine des prés sont utilisées en phytothérapie / aromathérapie,
- l'iode comme oligo-élément essentiel et les oméga-3 (présents dans les algues, les poissons gras) comme nutriments destinés à prévenir l'apparition de certaines maladies.

Plus d'informations : http://www.ramsar.org/wwd/8/wwd2008_index.htm

***Protéger les zones humides constitue un enjeu majeur.
C'est l'affaire de tous : gestionnaires, élus, professionnels et citoyens***

40 manifestations en Languedoc-Roussillon

Cette année, le pôle relais lagunes méditerranéennes, se mobilise en collaboration avec les gestionnaires des zones humides, les organismes professionnels d'éducation à l'environnement et de protection de l'environnement pour proposer plus de quarante animations un peu partout en Languedoc-Roussillon du 30 janvier au 17 février 2008.

De Perpignan jusqu'en Camargue Gardoise en passant par la Basse Plaine de l'Aude, l'étang de Thau, l'étang de l'Or...des animations pour petits et grands sur les lagunes et les zones humides en général. Ces animations sont organisées par les acteurs de chaque territoire et permettent au grand public de découvrir ces lieux, leurs richesses, leurs enjeux et les activités qui y sont liées.

L'année dernière, en Languedoc-Roussillon, une trentaine de structures ont organisé une quarantaine d'activités (sorties nature, expositions photos et expositions techniques, ateliers pour les enfants, conférences, soirées à thème, dégustation des produits des lagunes, diaporamas...) qui ont eu lieu en majorité sur les zones humides littorales. 2850 personnes au total ont participé aux activités.

Le bilan des précédentes journées mondiales des zones humides est disponible sur le site internet du pôle :

http://www.pole-lagunes.org/ftp/BilanJMZH2007_V.def_complet.pdf

Venez découvrir au travers de balades, ateliers, conférences, expositions, la richesse des zones humides et leur impact sur notre santé.



Animation SIEL / Réserve de l'Estagnol



Animation ARDAM / étang de Thau



Animation RIVAGE à Leucate / photo PNR Narbonnaise

L'évènement central à Montpellier

Pendant toute la semaine du 29 janvier au 2 février, auront lieu des animations spécifiques sur Montpellier :

- mercredi 30 janvier : à Agropolis Museum, auront lieu les « ateliers gourmands » pour les tout petits et la conférence « savoirs partagés » spécial sur le thème des journées mondiales des zones humides.
- samedi 2 février :
 - o toute la journée sur l'esplanade du Corum : des tentes avec expositions, stands, marché des lagunes, dégustations de coquillages des lagunes, conférences sur les zones humides et la pêche, projections de films, ateliers pédagogiques pour les enfants, contes de Lise Gros et pièce de théâtre de la compagnie Théâtre'elles... avec également un bus de découverte sensoriel aménagé par le collectif d'artistes La Grande Barge.
 - o à Nature et Découvertes : un diaporama présenté par l'association Regard du Vivant sur les oiseaux des étangs, et une conférence donné par l'IMDERPLAM (Institut Méditerranéen sur les plantes médicinales) sur les plantes médicinales des zones humides.
 - o Au jardin des plantes : une visite spécifique sur le thème des journées mondiales des zones humides avec un botaniste du Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon.

Venez découvrir la richesse de ces milieux et leur rôle pour notre santé !

